



# Compte-rendu Conseil de quartier République 27 mars 2019

## **Collège Elus :**

Présents : M. PERIDON, Mme FLEURY, Mme FOURGEUX, Mme KOZAK,

Excusé : M. LERAY

## **Collège habitants :**

Présents : M. LUTTMANN, Mme VINOT

Excusés : M. ANDRE, Mme BOLMEWA, M. GAILLARD, M. KLEIN, Mme MARTINEZ,  
M. SAGUET

Absents : Mme CHARLES

## **Administration :**

Présente : Mme LACOMBE-CORDIER

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil de quartier République du 20 novembre 2018 a été validé à l'unanimité des présents.

M. Claude Luttmann a accepté de prendre en charge le rôle de secrétaire de séance.

## **1- Réorganisation du collège habitants**

Mme Martinez, co vice-présidente du collège habitants du conseil de quartier, a exprimé son intention de quitter le conseil de quartier et donc de démissionner de son poste de co vice-Présidente du collège habitants, mais toutefois cette intention n'a pas été formulée officiellement jusqu'à ce jour. Les services de la mairie demandent que dans une telle situation, une démission soit officialisée par écrit.

Pour assurer une continuité de fonctionnement du collège habitants au sein du conseil de quartier il est impératif que ce collège se réunisse rapidement pour nommer un nouveau co vice-Président du conseil de quartier (collège habitants).

Cette nomination devrait avoir lieu courant avril, afin de pouvoir assurer la préparation du prochain conseil de quartier mais aussi une activité festive avec les autres conseils de quartier, la journée tournoi de pétanque du 12 mai.

Mme Vinot et M. Luttmann assureront l'organisation de cette prochaine réunion du collège habitants courant avril (date, lieu, demande de candidatures au poste de co vice-Président, déroulement de la réunion, rédaction du compte-rendu de la nomination du co vice-Président et envoi à M. Péridon, co vice-Président conseil de quartier, avec copie à M. le maire G. Geoffroy, président de droit du conseil de quartier).

## **2- Faible réception du réseau internet et suivi du déploiement de la fibre**

L'opérateur initial pour le déploiement de la fibre sur la ville était SFR. Orange et Bouygues se sont joints à SFR en cours de déploiement. Free a décidé de ne pas se joindre à cette opération. Il en ressort que les clients de SFR, Orange et Bouygues auront accès à la fibre en l'état actuel. Les clients de Free ne pourront pas avoir accès à la fibre. Ceci n'est pas du fait de la municipalité mais bel et bien de la position de Free dans cette opération de déploiement de la fibre.

Le déploiement de la fibre est globalement terminé sur la totalité du réseau souterrain. Ce déploiement s'est effectué dans les délais prévus.

Le déploiement du réseau aérien n'est pas encore terminé pour les rues où ce type de déploiement était prévu.

Le quartier République est majoritairement concerné par le déploiement aérien.

Pour les habitants qui souhaiteraient demander le raccordement au réseau fibre, il faut prendre contact avec leur fournisseur d'accès internet (à l'exception des clients de Free pour les raisons citées plus haut). Ces trois opérateurs pourront dire si oui ou non leurs rues sont déjà câblées et indiqueront le processus et conditions pour le raccordement.

Le déploiement de la fibre devait être terminé courant 2018 (délai donné à la municipalité à l'origine par SFR) mais pour certaines rues il y a du retard pour la finalisation du déploiement. Ce délai pourrait aller jusqu'au premier semestre 2020, date récemment communiquée par SFR pour son schéma de déploiement. La municipalité a engagé de vives discussions avec l'opérateur SFR en raison de ce changement de position et du report du délai initialement convenu.

## **3- Survol aérien**

Des habitants ont fait remarquer que les couloirs aériens ne sont pas respectés, que le nombre d'avions survolant la commune est trop important ou de plus en plus nombreux, que les avions volent trop bas au-dessus de la ville, entraînant ainsi des nuisances sonores non négligeables.

Les maires de Grand Paris Sud sont mobilisés pour demander la mise en place du processus « Prisaalt », à savoir une prise d'altitude rapide lors du décollage vers l'est. Ceci aurait comme effet de diminuer la nuisance sonore. Dans les discussions lors de la réunion il a été noté qu'un respect plus rigoureux des couloirs aériens pourrait éviter aux avions de survoler Combs-la-Ville.

Un collectif rassemblant des experts aéronautiques (pilotes,...), des élus et des habitants s'est créé pour réfléchir à différents scénarios afin d'améliorer la situation. Mais pour avoir une marge de manoeuvre et une influence plus importantes, ce collectif se transformera en association. Michel Baffie, élu de Combs-la-Ville, participera (le 28 mars) à cette réunion de création d'association pour représenter la commune.

De plus, des inquiétudes sur la suppression du couvre-feu nocturne (pas de vols la nuit) se sont fait entendre. Il est à noter que ces inquiétudes sont infondées car la loi Pacte semble entériner le couvre-feu nocturne comme l'indique l'extrait de l'article du Parisien du 12 mars 2019 : *« Alors que la deuxième lecture de la loi Pacte – qui doit préparer le terrain pour la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP) – a débuté mercredi, un amendement (...) a été adopté hier. Il fixe dans la loi des mesures jusqu'ici réglementaires prises par un arrêté ministériel de 1994 : un nombre maximum de 250 000 créneaux de vols annuels et l'instauration d'un couvre-feu qui interdit les décollages et atterrissages entre 13h30 et 6h15 ».*

#### **4- Bureau de poste place de l'an 2000**

Ces derniers temps il a été observé des fermetures fréquentes de cette annexe, en-dehors des jours de fermeture normaux. De plus, des rumeurs se sont faites entendre sur la fermeture définitive potentielle de cette annexe.

La municipalité a pris contact avec La Poste sur ces deux sujets.

La réponse de la poste a été la suivante:

- les fermetures exceptionnelles sont liées à des défauts de ressources inopinées dues à des absences non prévisibles.
- quant aux rumeurs sur une fermeture potentielle, la Poste répond qu'elles sont totalement infondées. Il n'est pas prévu de fermer l'annexe.

#### **5- Présence de rats aux alentours de la rue Marceau.**

Il a été remarqué des présences de rats. Peut-être suite à des travaux ?

L'agglomération Grand Paris Sud (GPS) est compétente en matière de réseaux d'assainissement. Les habitants peuvent contacter le service assainissement de GPS s'ils constatent une recrudescence de rats afin qu'une campagne de dératisation soit menée.

Le numéro d'appel est: 01 69 90 86 70.

Il n'est pas recommandé d'appeler la mairie car elle retransmettrait votre demande directement au service de l'assainissement du Grand Paris Sud, ne jouant ainsi qu'un rôle de relai.

Il a aussi été mentionné, pour ceux qui ont un compost, qu'il est recommandé de ne pas y jeter de déchets de viande, car ceux-ci attirent les rats.

#### **6- Report des travaux rue Marceau**

Le démarrage de la réfection de la rue était prévu à l'origine le 11 mars. Les travaux ne démarreront que le 1er avril.

Il a été demandé à la municipalité une certaine clémence quant à la verbalisation des zones bleues dans les rues adjacentes (Rue Hoche, ..) durant la période des travaux afin que les habitants de la rue Marceau puissent trouver une place de stationnement en toute quiétude. Monsieur Péridon transmettra aux services de la police municipale.

#### **7- Stationnement Avenue de la République**

Il a été remarqué des stationnements en double file dans l'avenue République gênant considérablement la circulation, voire rendant le dépassement de ces voitures parfois dangereux. Ces stationnements inappropriés ont lieu à la fois en journée et en soirée.

La municipalité est déjà intervenue auprès des commerçants de l'avenue afin qu'ils sensibilisent à leur tour leurs clients.

De plus, la plage horaire de la police municipale sera prochainement élargie. Elle pourra donc faire son office pas seulement en journée.

## **8- Information en cas de rues barrées et de déviation**

Il a été observé que pour certains travaux avenue de la République et rue Sommeville l'information sur les déviations n'était pas optimale. L'arrêté municipal accompagnant les travaux donne le détail quant aux obligations d'information aux habitants pour ce qui concerne les déviations. Visiblement dans ce cas les entreprises intervenantes n'ont pas suivies ces obligations de manière scrupuleuse.

De plus, avenue de la République, un feu de travaux avait été mis en place qui ne prenait pas en compte le feu fixe à l'arrivée sur la place de l'an 2000, rendant la circulation difficile du fait que les feux étaient incohérents, non synchronisés. Les deux feux de travaux auraient dû certainement inclure le feu fixe (en plaçant l'un de ces feux au niveau du feu fixe et en cachant ce dernier pour que l'automobiliste ne prenne en compte que les feux de travaux). Cette façon de procéder peut aussi faire partie des obligations à la charge de l'entreprise bénéficiaire de l'arrêté.

## **9- Informations diverses**

Le 14 avril aura lieu la fête médiévale Dagoport au Parc des Sports

Sous l'impulsion de M. Geoffroy, et avec le maire de Tigery, les bas-côtés de la bretelle d'accès à la francilienne n°25, côté zone logistique Parisud, ont été nettoyés alors que ce nettoyage relève de la compétence de la DIRIF (Direction des Routes d'Ile de France). Cette action a été menée dans un but de sensibilisation de tous et pour faire pression sur la DIRIF pour le nettoyage des autres bretelles.

Les actions menées par la municipalité dans le cadre du projet « La mer commence ici » ont été reconnues par l'obtention du 2ème prix du trophée « Eco-Action » délivré par l'association des Eco Maires.

Le 12 mai aura lieu un tournoi inter-quartiers de pétanque. Information détaillée à suivre.

La date des prochains conseils de quartier (mai/juin) sera communiquée ultérieurement. Il s'agira du dernier conseil de quartier pour cette session. Une réunion bilan se tiendra ensuite en octobre puis les travaux des conseils de quartier seront suspendus en raison de la période électorale dans laquelle nous entrerons pour les élections municipales de mars 2020.

**Le Maire-adjoint  
chargé de l'animation des Conseils de Quartier,**

**Le secrétaire de séance,**

**Frédéric PÉRIDON**

**Claude Luttmann**